

Documents financiers

Définitions - explications

Budget de la demande (aide au fonctionnement) :

= dépenses et recettes prévisionnelles concernant strictement l'action à financer

Il doit être équilibré → dépenses = recettes

Budget de l'association :

= ensemble des dépenses et recettes prévisionnelles d'un exercice

Il doit être équilibré → dépenses = recettes

Plan de financement du projet (aide à l'investissement) :

= dépenses d'équipement et sources de financement prévisionnelles concernant strictement le projet à financer

Il doit être équilibré → emplois = ressources

Compte d'emploi de la subvention :

= dépenses et recettes réalisées dans le cadre strict de l'action financée

Il dégage un excédent ou un déficit

Compte de résultat de l'association :

= ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'exercice

Il dégage un excédent ou un déficit

Situation de la trésorerie (en l'absence de bilan comptable actif/passif) :

= sommes disponibles à la clôture de l'exercice (en caisse, à la banque...)

Elle est différente du résultat dégagé à l'issue de l'exercice (sauf l'année de création de l'association)